

Assemblée communale ordinaire du mercredi 20 juin 2012 à 20h00 à la salle communale de Mervelier

Cette assemblée communale extraordinaire a été convoquée par le journal officiel n° 20 du 6 juin 2012, ainsi que par l'info communale distribuée dans tous les ménages. Une convocation a également été posée au panneau d'affichage public.

Ordre du jour :

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du 16.05.2012.
2. Discuter et approuver les comptes de l'exercice 2011.
3. Divers.

La présidente Béatrice Kottelat ouvre l'assemblée à 20h05 et remercie les personnes présentes.

Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs suivants sont proposés et acceptés à l'unanimité par une levée de main :

- Eve Schaller et Charlie Jobin

Il y a 26 personnes présentes sur les 441 ayants droit dans notre commune.

1. Discuter et approuver le procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du 16 mai 2012.

L'assemblée l'accepte à l'unanimité par une levée de main.

2. Discuter et approuver les comptes de l'exercice 2011.

Rapporteur : Martine Brêchet

Alors que le budget prévoyait un déficit de **fr. 26'265.00**, le compte de fonctionnement municipal 2011 se solde avec un déficit de **fr. 23'419.44**, ceci après une attribution de fr. 15'000.00 à la réserve comptable.

Ce résultat correspond relativement bien aux prévisions et nous permet de réalimenter la réserve comptable que nous avons dû grever lors de l'exercice 2010. Les principaux éléments qui divergent sont les suivants :

- Primes d'assurances	-	4'600.00
- Recettes diverses	+	9'600.00
- Entretien des routes	-	4'800.00
- Cours d'eau et travaux hydrauliques	-	5'300.00
- Aménagement du territoire	-	6'200.00
- Organisme civil de protection/secours	+	11'000.00
- Ecole primaire	-	13'300.00
- Bâtiments et installations	+	6'000.00
- Ecole secondaire	-	13'500.00
- Contribution instruction culture sports	+	10'000.00

- Aide sociale	+ 17'800.00
- Foires, marché	+ 4'300.00

Par rapport au budget, le total des produits subit une augmentation de 1.11 % et celui des charges de 0.08 %. On peut donc constater que le budget a été respecté.

La dette communale à moyen et long terme au 31.12.2011 s'élevait à environ **fr. 2'514'000.00**; ce qui représente **fr. 4'489.00** par habitant. La fortune nette diminue à **fr. 386'264.00**.

Le compte de fonctionnement bourgeois 2011 se solde avec un déficit de **fr. 33'830.40**, alors qu'au budget, ce dernier atteignait **fr. 9'750.00**. Cette importante variation négative s'explique par :

- Intérêts des dettes consolidées	- 7600.00
- Amortissement du patrimoine financier	- 5200.00
- Rendement des immeubles	- 9300.00
- Excédents charges/produits compte forestier	+ 35000.00
- Façonnage et transport de bois	- 30000.00
- Pépinières, cultures, soins, peuplement	- 5700.00
- Entretien des chemins	+ 5500.00
- Ventes de bois	- 72800.00

Le résultat du compte forestier présente un déficit de **fr. 31'279.05**.

La dette bourgeoise à long terme s'élève à **fr. 377'246.10** et la dette bourgeoise envers la municipalité s'élève à **fr. 357'780.65**. La fortune diminue à **fr. 689'181.15**

Comptes municipaux 2011						
Rubriques	Charges			Produits		
	Budget	Compte	Différence	Budget	Compte	Différence
1. Administration	163'250.00	158'063.94	-5'186.06	38'500.00	44'630.90	6'130.90
2. Travaux publics	102'200.00	81'443.60	-20'756.40	73'500.00	88'459.30	14'959.30
3. Affaires juridiques	6'180.00	16'470.45	10'290.45	600.00	1'750.00	1'150.00
5. Instruction	732'970.00	723'008.65	-9'961.35	32'100.00	24'146.00	-7'954.00
6. Aide Sociale	302'400.00	313'799.60	11'399.60	8'600.00	10'964.15	2'364.15
7. Economie	18'400.00	22'029.95	3'629.95	200.00	50.00	-150.00
8. Finances	220'600.00	219'492.45	-1'107.55	34'090.00	30'846.50	-3'243.50
9. Impositions	71'000.00	89'723.80	18'723.80	1'411'345.00	1'404'268.95	-7'076.05
11. Enlèvement des ordures	36'500.00	40'632.45	4'132.45	36'500.00	40'632.45	4'132.45
12. Inhumations	4'700.00	2'564.20	-2'135.80	2'500.00	250.00	-2'250.00
13. Service du feu	19'000.00	13'625.45	-5'374.55	13'000.00	11'436.85	-1'563.15
14. Canalisation	40'000.00	44'383.85	4'383.85	40'000.00	44'383.85	4'383.85
15. Service des eaux	55'000.00	63'412.80	8'412.80	55'000.00	63'412.80	8'412.80
Totaux	1'772'200.00	1'788'651.19	0.93%	1'745'935.00	1'765'231.75	1.11%
Bénéfice (+) ou perte (-)				-26'265.00	-23'419.44	

Compte Bourgeois 2011				
Rubriques	Charges		Produits	
	Budget	Compte	Budget	Compte
1. Autorités	25400.00	24183.10	450.00	46.75
2. Travaux publics	5100.00	2764.00	0.00	0.00
8. Finances	46800.00	64725.75	67100.00	57795.70
18. Exploitation forestière	188800.00	162253.00	188800.00	162253.00
Totaux	266100.00	253925.85	256350.00	220095.45
Excédent de charges en fr.			9750.00	33830.40
en % du total des charges				15.4%

Questions

Marcel Vogel demande pourquoi nous n'utilisons pas le fonds d'anticipation. André Marquis répond que le Conseil communal n'a pas choisit cette option.

La commission de vérification des comptes donne lecture de leur rapport de vérification.

La commission de vérification des comptes félicite Madame Alexandra Wingeier, caissière communale, pour la tenue et l'excellente présentation des comptes 2011. Compte tenu de ce rapport, la commission invite l'assemblée à accepter les comptes 2011 et d'en donner décharge à la caissière et au Conseil communal.

Au vote à main levée l'assemblée accepte à l'unanimité les comptes municipaux 2011.

Au vote à main levée l'assemblée accepte à l'unanimité les comptes bourgeois 2011.

Au vote à main levée l'assemblée accepte à l'unanimité de donner décharge au Conseil communal ainsi que la caissière communale.

3. Divers.

Elections

Marlyse Fleury annonce que les élections communales auront lieu les 20 et 21 octobre 2012. Elle précise qu'il est important de trouver des personnes pour repourvoir les postes libres. Elle remercie d'avance les citoyens qui s'engageront dans ces mandats.

Fête du Village

Marlyse Fleury annonce que lors de la fête du village, le Conseil communal recevra les Autorités communales de Dietlikon. Il est fondamental pour nous de continuer à garder des liens avec cette commune qui a toujours été généreuse avec nous.

La parole n'étant plus utilisée, la Présidente, Madame Béatrice Kottelat, lève l'assemblée à 20h30 devant 26 personnes présentes.

AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE

PRESIDENTE
Béatrice Kottelat

SECRETAIRE
Alexandra Wingeier